

Nyon, le 14 janvier 2022  
N/réf : VML/nv

Madame, Monsieur,

Pour donner suite à la demande de plus d'un cinquième des membres du collège reçue le 22 décembre 2021, nous avons le plaisir de vous convoquer à la **séance extraordinaire du Conseil communal** qui aura lieu le

## **Lundi 31 janvier 2022 à 20h00 précises Au Théâtre de Marens**

**Mesures sanitaires** : Port du masque obligatoire (masque à usage unique) – en cas de symptômes, procéder préalablement à un coronacheck et/ou vous abstenir de venir.

La séance est publique. Au vu de la situation sanitaire, le **nombre de places est limité**.

**Pour le public et la presse** : pass sanitaire **obligatoire**.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Communication du Bureau.
4. Informations et discussion sur les aspects organisationnels et structurels du rapport de M. Pierre Müller et de ses conclusions.
5. Informations et discussion sur les coûts liés (payés et prévisionnels) à la gestion de cette crise depuis le mois de juillet 2021.

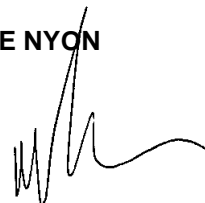
La séance ordinaire prévue à cette date est repoussée au **7 février 2022**. La convocation et l'ordre du jour vous parviendront ultérieurement.

Avec nos cordiales salutations.

**CONSEIL COMMUNAL DE NYON**



Valérie Mausner Léger  
Présidente



Nathalie Vuille  
Secrétaire